

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre, je vous prie. Le député de Grenville-Carleton (M. Baker) a la parole. J'aimerais bien qu'il en vienne à son rappel au Règlement le plus tôt possible.

M. Baker (Grenville-Carleton): Les critiques dont parle le député sont à la disposition de la Chambre. J'exhorte le gouvernement à poursuivre l'étude de la métrisation, car c'est une chose qui a beaucoup retenu son attention. Nous sommes prêts à l'étudier.

En terminant, je dirai ceci. Il ne faut pas que nous passions à l'étude du bill C-49 tout de suite à cause de son importance. Deuxièmement, le ministre n'est pas ici. Troisièmement, il n'y a pas eu assez de consultations. Quatrièmement, il est regrettable pour nous, certainement pas pour le Parlement, que le programme législatif ait été étudié d'une façon aussi expéditive; en fait, beaucoup plus rapidement que nous nous y attendions.

Il y a peut-être d'autres députés qui voudront prendre la parole à l'occasion de ce rappel au Règlement que j'ai exposé le plus brièvement possible. J'ai énuméré les autres projets de loi que le gouvernement pourrait mettre en discussion ce soir s'il le désire.

L'Orateur suppléant (M. Turner): J'estime que le député n'a pas fait un rappel au Règlement, mais un bon discours.

Des voix: Bravo!

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, j'espère avoir autant de succès que le député de Grenville-Carleton (M. Baker) en faisant appel au Règlement.

Une voix: Tenez-vous en au bill.

M. Alexander: Je peux m'en tenir au bill.

L'Orateur suppléant (M. Turner): Que le député veuille s'adresser à la présidence.

M. Alexander: J'ai répondu en m'adressant à vous, monsieur. Si vous ignorez de quoi il est question dans ce bill, monsieur l'Orateur, il s'agit de modifications apportées au Régime de pensions du Canada, qui portent notamment sur le partage et le retrait de la population active, pour avantager le conjoint. Autrement dit, pour l'information des députés libéraux de l'arrière-ban qui ne savent pas ce dont il est question, ce bill vise à donner une certaine importance au rôle de la femme au foyer. Cependant, ce n'est pas ce dont je veux parler pour l'instant.

Je veux signaler que le député de Grenville-Carleton et celui de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) ont tous deux mis le doigt sur le point qui m'inquiète. J'étais assis de l'autre côté de la Chambre en train de parler à un de mes amis libéraux, j'en ai quelques-uns de l'autre côté, afin de déterminer ce que nous allions faire ce soir au sujet de certain nombre de motions concernant le bill C-27. Il essayait de me dire qu'il y en avait 13 ou 15. J'essayais de lui signaler qu'il y avait 14 amendements sur chacun desquels il faudrait voter.

Tout à coup il m'a semblé entendre un nombre, quelque chose comme C-49. J'ai pensé tout de suite que c'était une mesure dont j'ai à m'occuper. J'ai ensuite pensé que c'était

Régime de pensions du Canada

impossible, car il n'y avait pas eu de discussion entre les leaders à la Chambre, ce qui est la façon normale de présenter les bills à la Chambre pour les étapes du rapport et de la troisième lecture.

M. Goyer: Êtes-vous pour ou contre le bill?

M. Alexander: J'entends l'intervention du ministre des Approvisionnements et Services (M. Goyer), mais je ne peux le comprendre. Je me demande s'il voudrait bien parler un peu plus fort.

M. Goyer: Êtes-vous pour ou contre le bill?

M. Alexander: Je répète que j'ai dû à ma grande surprise me rendre ici à toute vitesse afin de savoir ce qui se passait. J'ai ensuite écouté avec un grand intérêt les propos de mon ami le député de Winnipeg-Nord-Centre. Il est toujours là quand il s'agit de faire passer des mesures législatives en catimini, ce que nous impose l'incompétence du gouvernement.

● (2140)

Je suis surpris que le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Goodale) ait pu dire: Oh, cela n'a pas vraiment d'importance...

M. Goodale: Je n'ai pas dit cela. Je l'ai annoncé cet après-midi. Il est évident que vous n'étiez pas prêt.

M. Alexander: ... nous sommes prêts et l'on a supposé que si nous en finissions avec le bill sur les accords de Bretton Woods ainsi qu'avec un autre bill à caractère financier, nous passerions automatiquement à l'étude du bill C-49. C'est absolument stupide.

Une voix: Qu'on appelle le bill.

M. Alexander: Passer à l'étude du bill C-49 requiert l'attention du leader du gouvernement à la Chambre.

M. Baldwin: Et du ministre.

M. Alexander: Et du ministre.

Je n'ai rien à dire contre le secrétaire parlementaire. Je pense qu'il sait ce qu'il doit faire. En tout cas, on le paie suffisamment pour cela. Mais je ne veux pas avoir affaire au secrétaire parlementaire et j'en ai parfaitement le droit. Je sais que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être (M. Lalonde) aimerait présenter ce bill lui-même, surtout du fait qu'il se préoccupe de l'attitude de l'Ontario, et c'est de ma province qu'il s'agit. Au cours de l'étape de l'étude en comité, alors que le député de York-Est (M. Collenette) était absent, le ministre a déclaré au comité qu'il était important d'examiner la position du gouvernement de l'Ontario, car je sais, monsieur l'Orateur...

Une voix: Il est 9 h 45.

M. Alexander: Pas tout à fait. Je n'ai pas encore fini. Le problème posé par l'Ontario est très préoccupant...

L'Orateur suppléant (M. Turner): Je signale au député de Hamilton-Ouest (M. Alexander) qu'il s'écarte du sujet. Il devrait revenir au rappel au Règlement.